

# La Newsletter

Ville & Aéroport

- ASSOCIATION NATIONALE D'ÉLUS -

N° 81 - FEVRIER 2021

## PROJET DE LOI CLIMAT

### VILLE ET AÉROPORT PASSE LE VOLET AÉRIEN À LA LOUPE

*Le Gouvernement a transmis le vendredi 8 janvier 2021 le projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ». Ce texte est issu des propositions de la Convention citoyenne sur le climat aux instances consultatives. Alors que les services du Premier ministre ont annoncé un texte composé de 65 articles organisés en six titres, c'est finalement un projet de loi de 62 articles qui a été adressé au Conseil national de la transition écologique (CNTE). Il a été présenté en Conseil des ministres le 10 février par la ministre de l'Écologie, Mme Barbara Pompili, et un début de discussion est programmé fin mars à l'Assemblée nationale. La Convention citoyenne est aussi appelée à l'examiner lors de sa huitième et dernière session qui se tiendra dans les semaines qui viennent. L'objectif de l'exécutif est une adoption définitive du projet de loi à la fin de l'été. Ville et Aéroport s'est intéressée au volet aérien du projet de loi (articles 34 à 37) dont elle a fait une analyse critique.*

#### Des 146 propositions de la Convention citoyenne pour le Climat au Projet de loi

**L**e texte est-il fidèle aux 146 propositions qu'Emmanuel Macron s'était engagé, dans un premier temps, à reprendre sans filtre ? Non, répondent certaines associations qui n'hésitent pas à utiliser le terme de « sabotage ». Du côté de Matignon,

*(Lire la suite)*



AGENDA \* Ville & Aéroport